

FHD Gattung 10 = SCF Catégorie 10

Objekttyp: **Appendix**

Zeitschrift: **Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes**

Band (Jahr): **50 (1942)**

Heft 32: **Zur Gründung der Eidgenossenschaft**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

FHD Gattung 10

SCF Catégorie 10

Beilage zur Schweiz. Rotkreuz-Zeitung - Annexe du journal de la Croix-Rouge suisse - Supplemento del giornale della Croce Rossa svizzera

Les obligations militaires de la Croix-Rouge suisse et ses rapports avec le Service complémentaire féminin (Suite)

Dans un article précédent (n° 27 du 2 juillet 1942) nous avons esquissé les obligations de la Croix-Rouge suisse envers l'Armée et commencé l'étude des différentes catégories de personnel auxiliaire dont la Croix-Rouge avait besoin pour la formation de ses détachements.

Nous continuons cette étude en passant rapidement en revue le reste du personnel volontaire dont nous n'avons pas encore parlé.

Les Eclaireuses.

Ces aides précieuses sont mises à la disposition de la Croix-Rouge suisse par la Fédération suisse des Eclaireuses. Deux instances étant seules en présence: la Croix-Rouge d'une part, la Fédération de l'autre, les rapports en sont grandement facilités.

Les éclaireuses sont employées dans les E. S. M., où elles remplissent de nombreuses fonctions, travaillant en particulier dans les bureaux.

Les spécialistes.

Les formations qui sont appelées à desservir des hôpitaux ou des établissements sanitaires ont besoin de spécialistes diverses, en particulier de laborantines, bactériologues ou autres, d'assistantes en rayons X, de pharmaciennes, etc.

Le recrutement de ces spécialistes indispensables se révèle très ardu. Peu de personnes en effet exercent dans la vie civile ces différentes professions. Les établissements qui les occupent ne peuvent que difficilement se passer de leurs services, étant donné leur petit nombre.

Le Service de santé, pour remédier à cet état de chose, a créé des cours spéciaux pour la formation de spécialistes, en vue d'en doter ses différents services sanitaires.

Il faut citer également, pour être complet, les assistantes sociales diplômées, dont l'activité est des plus utiles dans les E. S. M.

D'autres catégories de femmes spécialistes sont appelées à rendre de très grands services, en particulier dans les Dét. ter. Telles sont par exemple les femmes-médecins, dentistes, etc.

Conductrices de la Croix-Rouge.

Groupées en colonnes-transport de la Croix-Rouge, d'un effectif de 20 à 25 conductrices chacune elles disposent, en principe, de 10 voitures et de 2 camionnettes aménagées pour le transport des blessés, leur tâche principale. Dirigées d'une façon très militaire, bien instruites, elles rendent d'appréciables services, en particulier aux médecins des brigades, qui ne disposent que de peu de moyens de transport.

«Soldats» des Colonnes de la Croix-Rouge.

Pour être juste, nous aurions dû commencer par eux dans notre nomenclature, car ce sont les plus anciens parmi le personnel auxiliaire de la Croix-Rouge.

Nous disons «eux», car ces colonnes, à l'encontre de tout ce que nous venons de voir jusqu'à maintenant, sont formées d'hommes, provenant des services complémentaires et mis à la disposition des sections de la Croix-Rouge par les cantons. Portant l'uniforme de l'Armée, commandés par des officiers qui fonctionnent comme chefs de colonne, ils ne se différencient des soldats du Service de santé, que par l'écusson de la Croix-Rouge qu'ils portent sur les pattes de leur manches. Ils peuvent être assimilés à une unité de l'Armée quant à la discipline et à l'organisation. Ces colonnes ont ceci de particulier qu'elles ont été formées par les sections de la Croix-Rouge.

Ces sections supportent une grande partie des frais de ces unités dont elles ont le patronage. Il a paru à leur sujet une intéressante

étude, de notre rédactrice M^{lle} Reinhard, dans le n° 42 du 10 octobre 1940. Nous terminons ainsi le rapide aperçu des différents éléments, masculins et féminins, qui composent le personnel auxiliaire de la Croix-Rouge. Comme nous le disions dans notre précédent article, la Croix-Rouge dispose là d'un personnel très varié, instable, mais qui se caractérise par un dévouement et une bonne volonté inlassables.

Passons maintenant en revue les formations dans lesquelles ce personnel est incorporé. Ces formations peuvent être réparties en trois groupes:

Groupe 1: Formations travaillant en contact direct avec la troupe combattante, lui apportant une aide immédiate.

Groupe 2: Formations qui desservent des établissements militaires sanitaires, et qui dépendent de l'Armée ou d'unités d'Armée.

Groupe 3: Formations qui transportent les blessés, établissant ainsi la liaison à l'intérieur ou entre les deux groupes précédents.

Nous distinguons:

Dans le 1^{er} groupe (premiers secours): les Détachements frontières de la Croix-Rouge, les Détachements frontières d'hôpitaux (rayon des brigades); les Détachements territoriaux de la Croix-Rouge, les Détachements sanitaires des gardes locales (Rayon des arr. territoriaux).

Dans le 2^e groupe (traitement et opérations): les Détachement des E. S. M.; les Détachements des ambulances chirurgicales et des trains sanitaires.

Dans le 3^e groupe (transport): les Colonnes de la Croix-Rouge (hommes); les Colonnes-transport de la Croix-Rouge (femmes).

Cette classification n'est pas absolue. Il existe toujours, en effet, d'un groupe à l'autre des interdépendances qui ne permettent pas, dans la réalité, une aussi rigoureuse discrimination.

Groupe 1.

Ce groupe est caractérisé par le fait que le personnel qui le compose est formé de deux catégories bien distinctes.

Catégorie a): Femmes incorporées Ia et Ia conditionnel, c'est-à-dire, pouvant faire du service n'importe où en temps de paix comme en temps de guerre (Ia), ou seulement en temps de guerre (Ia conditionnel).

Catégorie b): Femmes incorporées Ib et Ib conditionnel, c'est-à-dire, ne pouvant faire du service qu'au lieu de leur domicile ou dans un rayon de 10 km environ, en temps de paix ou en temps de guerre (Ib) ou seulement en temps de guerre (Ib conditionnel). Cette catégorie b comprend toutes les personnes ayant des occupations ou des charges de famille telles, qu'elles ne peuvent se mettre à la disposition de l'Armée que pendant de très courtes durées (2 à 3 jours et même moins par an).

L'existence de ces deux catégories, Ia et Ib, complique singulièrement la tâche des commandants (Médecin de brigade ou territorial). C'est pour cette raison que ces détachements ne doivent pas être considérés comme des unités comparables à celles de l'Armée.

En effet, chacun de ces détachements se trouve être composé d'une part d'une fraction souvent minime de la catégorie a, c'est la partie mobile qui peut recevoir des missions variées et qui fonctionne à la rigueur comme une petite unité, et, d'autre part, d'une grosse fraction de la catégorie b, qu'il ne sera jamais possible de grouper et à laquelle plusieurs missions ne peuvent être dévolues.

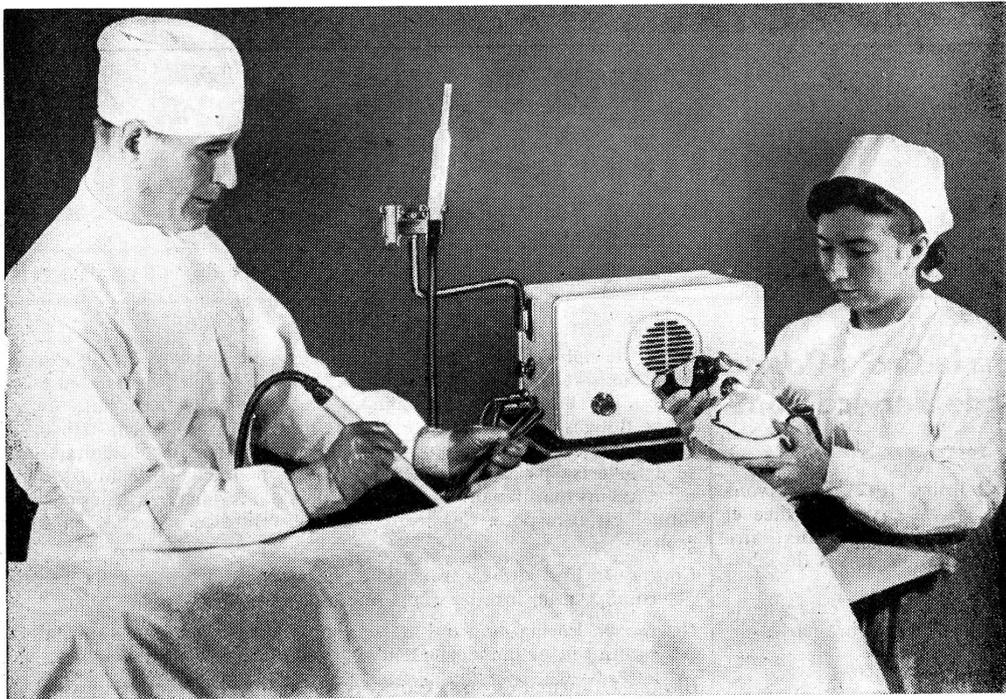
Seit 1911

bei Aerzten, Apotheken und Drogerien bekannt für alle
Medizinal- und Tafelwässer

Vereinigte Mineralwasserfabriken Bern AG.

Chutzenstrasse 8

Telephon 2 83 08



Metallsucher für den menschlichen Körper

Vor einem kleinen Kreis besonders interessierter Fachleute wurde ein neuartiges Hilfsmittel für die Kriegschirurgie und für operative Eingriffe bei Splitterverletzungen in der Metallindustrie, ein Metallsucher, vorgeführt. Der Erbauer des Gerätes, Dr. Pätzoldt-Erlangen, zeigte die verschiedenen Anwendungen des Metallsuchers, der es ermöglicht, Metallsplitter und Steckschüsse im menschlichen Körper auf elektroakustischem Wege aufzufinden. Unser Bild zeigt den Siemens-Metallsucher «KG». — Electro-aimant pour la recherche de corps étrangers dans le corps humain. Démonstration devant un auditoire sélectionné d'hommes du métier d'un nouvel instrument de chirurgie. Il s'agit d'un électro-aimant, à l'aide duquel des interventions chirurgicales peuvent être dirigées. Cette méthode est applicable dans le cas de blessures de guerre causées par des éclats de projectiles, et en cas d'accidents se produisant dans la métallurgie. L'inventeur de l'appareil, le Dr Pätzoldt-Erlangen, démontre les différents modes d'emploi de l'électro-aimant, qui permet de détecter la présence d'éclats métalliques et de corps étrangers dans le corps humain. (Photo ATP-Bilderdienst.)

L'organisation de ces détachements est rendue de ce fait compliquée, et ce n'est que très péniblement que l'on peut parvenir à créer une certaine homogénéité dans tous les domaines. Cette complexité est souvent incomprise par beaucoup d'autorités militaires et, en particulier, par les autorités militaires cantonales, ce qui suscite de nombreuses difficultés quant à l'organisation et au contrôle de ces détachements.

Ainsi par exemple, comment employer une femme qui s'annonce comme Ib dans un village où n'est prévue aucune organisation sanitaire? Comment l'instruire? Quelle tâche lui donner? alors qu'elle ne peut pas quitter son lieu de domicile pour suivre des cours?

Détachements-frontières de la Croix-Rouge et Détachements territoriaux de la Croix-Rouge.

Les Dét. fr. + R. et les Dét. ter. + R. sont en tous points comparables.

La seule différence qui existe entre eux est que les premiers exercent leur activité dans le cadre d'une brigade, alors que les seconds remplissent une mission sanitaire analogue dans le rayon d'un arrondissement territorial dans la zone qui ne dépend pas déjà d'une brigade (certaines brigades englobent en effet tout un arr. ter.).

Ces détachements comprennent donc une partie mobile (catégorie a) qui peut intervenir rapidement là où une aide supplémentaire se révèle nécessaire: dans une gare à gros trafic, auprès d'organisations défensives importantes, pour épauler le service local après un «coup dur», etc.

Le reste de ces détachements (catégorie Ib) forme la partie fixe qui est disséminée par petits paquets isolés, partout où une mission tactique sanitaire, si nous pouvons nous exprimer ainsi, est nécessaire. C'est le cas auprès de fortins, à un passage fortifié, dans un village important, etc... Ces multiples petits détachements travaillent souvent en collaboration, dans les villages en particulier, avec les détachements sanitaires des gardes locales, avec lesquels ils ont beaucoup d'analogie.

Détachements frontières hôpitaux.

Les Dét. fr. hôp. eux, sont déjà très différents. Ils dépendent bien des brigades, mais n'exercent pas forcément leur activité dans le cadre d'une brigade.

Subdivisés en sous-détachements d'un nombre correspondant à celui des hôpitaux frontières (hôpitaux qui peuvent se trouver hors du rayon de la brigade), ils en assurent le service en qualité de personnel auxiliaire du personnel habituel de ses hôpitaux. Ils sont composés en majorité d'infirmières, ce qui n'est pas le cas des Dét. fr. de la + R. ou ter. Dans la règle, ces infirmières sont recrutées parmi celles qui, dans la vie civile, travaillent déjà dans ces mêmes hôpitaux.

Le reste de ces détachements est formé de femmes de la cat. I., habitant à proximité des hôpitaux frontières. Nous avons là une

organisation beaucoup plus centralisée qui permet une instruction et une formation plus homogènes.

Détachements sanitaires des gardes locales.

Les *Détachements sanitaires des gardes locales* sont organisés par les méd. ter. ou les méd. brig. dans leur rayon respectif, partout où il existe une garde locale.

*Hat er schon eine Waterman
dass er Dir fleissig schreiben kann*



Ces détachements sont la plupart du temps extrêmement petits mais par contre très nombreux. Nous avons vu qu'ils peuvent travailler en collaboration ou en complément des parties fixes des Dét. fr. + R. ou Dét. ter. + R.

Les Détachements sanitaires des gardes locales sont composés d'hommes ou de femmes faisant partie du S. C. F. et recrutées dans la catégorie Ib. C'est pourtant, en ce qui concerne les femmes, l'exception. La grande majorité de ce personnel est justement composée de toutes les femmes qui n'ont pas pu, pour raison d'âge, de santé ou de charges diverses, s'enrôler dans le S. C. F. Elles subissent une *visite médicale moins sévère* mais reçoivent cependant, comme les S. C. F. de la catégorie 10, une carte d'identité de la Croix-Rouge suisse. Cette moins grande exigence dans le recrutement, l'absence de limite d'âge, permet de développer facilement partout un service sanitaire très étendu.

La difficulté réside surtout dans l'instruction sanitaire de ce très nombreux personnel. Dans ce domaine, l'Alliance suisse des Samaritains rend d'inappréciables services, grâce à ses quelque 1000 sections répandues partout et grâce à son très nombreux personnel de moniteurs samaritains qui travaillent avec un inlassable dévouement, digne d'éloges, en collaboration étroite avec les méd. ter. ou brig. intéressés. C'est ainsi qu'avec leur appui certains méd. ter. ont organisé plus de 300 cours dans leur arrondissement!

La tâche est immense, mais combien immenses seront les services qu'une telle organisation pourra rendre à une époque où la guerre «saisit» un pays tout entier. En résumé chaque brigade frontière et certaines divisions possèdent chacune 1 Dét. fr. + R. et 1 Dét. fr. hóp. et certains arrondissements territoriaux 1 Dét. ter. + R. Les détachements sanitaires des gardes locales sont, par contre, organisés ou en voie d'organisation, sur tout l'ensemble du territoire de la Confédération. Dans ce domaine il ne nous est également pas possible de donner de plus amples détails en ce qui concerne les nombres, effectifs et leur subordination.

Ce groupe 1, dont nous terminons ici la très rapide étude, n'est entré en voie de formation que depuis le début de la guerre. Un très gros effort a donc été fourni, pour cette organisation, par la Croix-Rouge suisse, et les médecins des brigades et des arrondissements territoriaux.

Gruppe 2.

C'est dans son ensemble le groupe dont la formation est la plus ancienne. Son organisation est très diverse mais se trouve être à peu près au point. C'est également le groupe qui a eu la possibilité, durant cette mobilisation, d'exercer une activité réelle se rapprochant le plus de ce que sera, en cas de guerre, la réalité. Des expériences intéressantes ont été faites. Elles permettront par la suite, de procéder à certains remaniements, et en particulier à une meilleure répartition des capacités.

Le groupe 2 se compose d'une grande diversité d'auxiliaires. Il fait essentiellement appel à un nombreux personnel professionnel et spécialiste qui, tout entier, fait partie de la catégorie Ia ou Ia conditionnel.

Détachements des E. S. M.

Nous pouvons répartir le personnel d'un E. S. M. en deux classes principales:

- a) les infirmières et spécialistes;
- b) les auxiliaires: samaritaines, S. C. F., éclaireuses, assistantes sociales, etc.

Ces deux classes forment:

- 1^o les Détachements des infirmières,
- 2^o les Détachements de la Croix-Rouge,
- 3^o les Détachements de samaritaines,
- 4^o les Détachements d'éclaireuses et de spécialistes.

Seuls les détachements des séries 1 et 4 peuvent être considérés comme homogènes, en ce qui concerne l'instruction technique de leurs membres. Les détachements de la série 1 sont en effet uniquement composés d'infirmières provenant d'écoles reconnues par la Croix-Rouge suisse. Les détachements de la série 4 se composent de membres

de la Fédération suisse des Eclaireuses et de spécialistes, possédant une formation professionnelle complète. Par contre les détachements des séries 2 et 3 sont un «conglomérat» de personnes très différentes quant à leur origine et leur formation. Nous y trouvons pêle-mêle

des infirmières expérimentées, mais provenant d'écoles non reconnues, de véritables samaritaines (faisant partie de l'Alliance suisse des Samaritains), des S. C. F. de la catégorie 10, faussement appelées «samaritaines», des aides-infirmières de formation très variable, etc.

Cet état de chose est, à notre avis, très regrettable et appelle un remaniement.

Nous proposons de grouper dans les détachements de la Croix-Rouge les infirmières des écoles non reconnues, les aides-infirmières et les véritables samaritaines.

Dans les Détachements de samaritaines, qui porteraient un autre nom, seraient groupées les S. C. F. de la catégorie 10 et les samaritaines n'ayant pas encore suivi un nombre suffisant de cours.

Cette réorganisation permettrait certainement une meilleure utilisation des compétences. Les Détachements de la Croix-Rouge travailleraient en collaboration avec les infirmières dans les salles de malades. Les Détachements de samaritaines devenus, par exemple, «détachements auxiliaires» accompliraient les besognes courantes des E. S. M.

Les bons éléments de ces Détachements auxiliaires pourraient, en s'inscrivant dans une Société de Samaritains dont ils suivraient les cours, ou en faisant des stages dans les hôpitaux, passer dans les Détachements de la Croix-Rouge, donc dans une classe supérieure.

Nous aurions ainsi trois degrés dans le personnel des E. S. M., degrés basés sur les capacités. Chacun travaillerait à sa juste place et ainsi disparaîtraient des inégalités de traitement préjudiciables au recrutement volontaire.

Détachements des trains sanitaires.

Il s'agit là d'une organisation très simple. Les trains sanitaires comprennent, suivant les réseaux, chacun: de 5 à 10 infirmières et de 7 à 10 samaritaines.

Dans ce qu'on appelle samaritaines, nous retrouvons également le mélange des séries 2 et 3 des E. S. M.: aides-infirmières, samaritaines de l'Alliance suisse des Samaritains, S. C. F. de la catégorie 10.

Seules les aides infirmières et les véritables samaritaines possédant le diplôme de leur fédération devraient pouvoir en faire partie.

Détachements des ambulances chirurgicales.

Sont uniformément composés de quatre infirmières d'écoles reconnues. Le recrutement de ces infirmières est peu facile, car il s'agit d'infirmières instruites dans les salles d'opération. Les spécialistes de cet ordre peuvent, difficilement en effet, être enlevées aux hôpitaux dans lesquelles elles travaillent en temps normal.

Dans un prochain article nous aborderons le groupe 3 et reprendrons ensuite en détail les questions d'organisation.

Cap. E. Christeller.

Nachrichten der kantonalen FHD-Verbände

FHD-Verband Kanton Thurgau

Regionale Uebungen für den Monat August.

Romanshorn: 7. August, 19.30 Uhr, Turnhalle des Sek.-Schulhauses,
Frauenfeld: 24. August, 19.30 Uhr, Kantonsschul-Turnhalle.
Kreuzlingen: 26. August, 19.45 Uhr, Sek.-Schulhaus-Turnhalle.
Weinfelden: 26. August, 19.45 Uhr, Turnhalle.

An den Uebungen haben alle FHD teilzunehmen. Tenue: wie gewohnt; Turnkleid und Turnschuhe mitbringen. Man bringe ferner Bleistift und Notizbuch mit. Entlassung: 22.00 Uhr.

DIE GARANTIE- UND VERTRAUENS-
MARKE FÜR VERBANDSTOFFE



SCHWEIZER VERBANDSTOFF- UND
WATTEFABRIKEN AG., FLAWIL

Ein Jahrhundert Kunst und Präzision



Appenzellischer FHD

Monatsübung für alle Gattungen: Sonntag, 6. September 1942, auf Saul, westlich Gais, Punkt 1067.

1. Sammlung und Marschrouten der Gruppen:
 - a) Vorderland: Scheidweg, Strasse Heiden—Wald, 7.00 Uhr. Fussmarsch über Wald—Trogen—Bühler—Saul. Führung Lt. K. Meier.
 - b) Mittelland, ohne Gais: Bahnhof Bühler 9.30 Uhr. Führung Lt. H. Buff.
 - c) Gais: Saul 11.00 Uhr.
 - d) Appenzell: Sammelplatz Strasse nach Gais, 9.30 Uhr. Führung: FHD Senn.
 - e) Hinterland: Hundwil, Landsgemeindeplatz, 8.30 Uhr. Fussmarsch über Sonder—Enggenhütten—Lank—Schlatt—Saul. Führung Hptm. Meng.
2. Arbeitsprogramm: 11.00 Uhr Besammlung aller Gruppen, Appell; 11.15 Uhr: Zeltbau und Erstellen des Mittagswaks; 11.45 Uhr: Abkochen im Einzelkochgeschirr, anschliessend Mittagsverpflegung; 13.15 Uhr: Orientierung im Gelände; 13.30 Uhr: Exerzieren, Turnen, Spiele; 14.45 Uhr: Vortrag: «Nationale Erziehung»; 16.00 Uhr: Singen; 16.30 Uhr: Aussprache; 17.00 Uhr: Detachementsweiser Abmarsch unter Führung der HH. Ausbildungsoffiziere auf selbstgewählten Routen.
3. Verpflegung: Rucksackverpflegung. Am Mittag wird einzeln und gruppenweise übungshalber in der Gamelle abgekocht. Maggi-Produkte, Rohfleisch zur Zubereitung eines «Zigeunerbratens», Salz und Pfeffer mitbringen. Die Kochgeschirre werden durch die Leitung besorgt.
4. Sanitätsdienst: Organisiert durch FHD Dr. med. Pfister, bzw. Stellvertreter.
5. Bekleidung: Ausgangskleider, solide Schuhe, Trainingsanzug, Mantel, Kopfbedeckung.

Die Übung wird bei jedem Wetter durchgeführt.

Die techn. Leitung: Hptm. Meng.

Nordwestschweizerisches FHD-Verbandstreffen auf der Froburg

Am 28. Juni fand auf der Froburg bei Olten zum erstenmal ein Treffen der nordwestschweizerischen FHD-Verbände statt. Wir Solothurner (ausser den Schwarzbuben) besammelten uns 7.50 Uhr auf dem Bahnhofplatz in Olten. Aufgeteilt in verschiedene Gruppen

marschierten wir um 8.00 Uhr unter Führung von Oltnen FHD und unter Kontrolle der Instruktionsoffiziere ab. Jede Gruppe hatte einen andern Weg einzuschlagen. Der Marsch zur Froburg hinauf war sehr abwechslungsreich. Besonders interessant gestaltete er sich durch die allen FHD übertragene Aufgabe, unterwegs einige Notizen zu machen. Diese Aufzeichnungen betrafen Marschrouten und -dauer, Distanz, Beobachtungen wie allfällige Befestigungsanlagen, Biwakmöglichkeiten usw. So durfte niemand nur gedankenlos in der Reihe marschieren. Es galt vielmehr, die Augen ständig offen zu halten, bis schliesslich die Froburg erreicht war. Dieser herrliche, aussichtsreiche Punkt erwies sich als gut gewählt für eine solche Veranstaltung. Auch das Wetter war recht angenehm: Nicht zu heiss, wie man es Ende Juni hätte erwarten können, sondern ziemlich kühl. — Die Verbände Baselstadt und Baselland, sowie die Solothurner Sektion Schwarzbubenland unternahmen den Marsch — teilweise mit grossen Umwegen und interessanten Übungen verbunden — von Läuelfingen aus. Der Aargauer Kantonalverband marschierte wie wir Solothurner von Olten herauf. Gab das ein Hallo und ein Händeschütteln bei der Ankunft all der Gruppen! Da tauchten Kameradinnen aus dem EK auf, dort Bekannte aus dem Aktivdienst. Und welch Gewimmel von feldgrauen Einheitskleidern und Arbeitsschürzen, von blau-grauen R+F-Uniformen und leuchtend blauen Sanitätsschürzen! Das Gros bildeten jedoch die «Zivilen» mit Armbinde. Um 11.00 Uhr standen alle Teilnehmerinnen, nach «Farbgruppen» geordnet, zum Feldgottesdienst bereit. Feldprediger Hptm. Michel sprach zu uns in ernsten, packenden Worten, welche wohl allen einen tiefen Eindruck machten. Um 12.00 Uhr wurde die Froburgwiese zum Lagerplatz der nun wieder bunt durcheinander gewürfelten Schar. Alle waren froh, die vollen Rucksäcke und Lunttaschen leeren, die knurrenden Mägen dagegen füllen zu können. Die Basler waren ganz schlau: sie hatten für ihre durstigen Seelen einen grossen Zuber voll Tee abgekocht. Um 13.00 Uhr schon waren die FHD wieder besammelt. Eine Stunde lang wurde in kleinen Gruppen exerziert, geturnt und gespielt usw. Dazwischen sorgten die Instruktionsoffiziere für kurze Orientierungen im Gelände. Hierauf hielt an Stelle des im letzten Moment leider verhinderten Rotkreuz-Chefarztes, Major Reist einen sehr interessanten Vortrag. Er sprach über die Arbeit der FHD in einer MSA, sowie über die damit gemachten Erfahrungen. Er konnte aus persönlicher Anschauung heraus das Thema behandeln, und alle folgten seinen Ausführungen mit grosser Aufmerksamkeit. Nach diesem Vortrag blieb uns kurze Zeit zu freiem Zusammensein übrig. Um 16.00 Uhr stellten sich alle Teilnehmerinnen (über 300), kantonsweise geordnet, vor dem Froburg-hotel auf. Nach einem Lied erfolgte unsere Entlassung durch Hptm. Amiet. Hierauf marschierten wir gegen Olten, bzw. Läuelfingen ab, und von dort ging es mit freudigem, begeistertem Herzen heimwärts.

T. M. Glutz.



Haben Sie noch nie beobachtet, dass eigentlich immer mehr Watte mitkommt, als Sie benötigen? Deshalb wählen Sie klugerweise Floc-Zupf-watte. Erstens kann man diese Watte in ihrem staubdichten Behälter überall hinstellen und beim Zupfen kommt wirklich nur soviel Watte heraus als man will. „Eine überaus praktische Wattepackung.“ lautet das allgemeine Urteil.

Offerten zuhanden der Samaritervereine durch die Hersteller

VERBANDSTOFF-FABRIK ZÜRICH A.G., ZÜRICH 8



Wenn gärn hesch gueti Schwyzerchoscht
so gosch bim tusigsapperloscht
is VOLKSHUSRESTAURANT in BÄRN
ig garantier, Du chunsch gäng gärn.

Hotel-Restaurant VOLKSHAUS
Bern Zeughausgasse 9

Vereins- und Sitzungssäle auch für Hochzeiten und alle
anderen Anlässe.
W. Wagner, Verwalter.